



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

**INSTITUT DES SCIENCES  
DE L'ENVIRONNEMENT**

Uni-Battelle, Bâtiment D, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge  
Tél : 022 379 06 48 | Fax : 022 379 06 39 | Web : [www.unige.ch/energie](http://www.unige.ch/energie)

CYCLE DE FORMATION ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

SÉMINAIRE

**Infrastructures de réseau et maîtrise de l'énergie au niveau  
d'une agglomération en phase de mutation urbaine :  
le cas de la ville de Bordeaux**

**Patrick Faucher**

*Directeur de la délégation au développement durable*

*Ville de Bordeaux*

**jeudi 27 mai 2010 à 17h.15**

**Auditoire D 185 - Bâtiment D – Uni Battelle**

7, route de Drize

1227 Carouge

PAUSE ESTIVALE : Reprise dès le vendredi 24 septembre avec  
la XX<sup>ème</sup> journée du CUEPE sur le thème :

**« Economies d'énergie – toujours plus ? Des pionniers aux  
politiques à grande échelle »**

**BON ETE A TOUTES ET TOUS !**



## L'orateur

**Patrick Faucher** est Docteur en Physique. Ancien responsable pédagogique du DESS énergétique de l'Université Bordeaux 1, il a eu la responsabilité scientifique de plusieurs programmes de recherches dans le domaine de la Maîtrise de la Demande d'Énergie.

Il dirige actuellement la délégation au développement durable de la Ville de Bordeaux dans le cadre d'un détachement de l'université Bordeaux1 et a contribué, à ce titre, à la mise en place de la politique de développement durable de la Ville de Bordeaux, en élaborant la Charte d'écologie urbaine et de développement durable dans un premier temps, puis l'Agenda 21 et le plan climat dont il assure la coordination depuis son adoption par la Ville en décembre 2008.

## La conférence

La période des Trente glorieuses caractérisée par l'illusion d'une énergie abondante, bon marché et non polluante a façonné lourdement les infrastructures de production et de distribution d'énergie des grandes métropoles. L'étalement urbain qui en découle est constitué d'un habitat très dispersé et peu efficace au plan énergétique, un commerce de grande distribution de périphérie, un éloignement vers la 3<sup>ème</sup> ceinture d'une population repoussée vers les extrémités des bassins d'emploi et de vie.

Un tel contexte rend plus difficile et surtout plus coûteux le développement *sur la ville* d'une ville plus dense qui doit se caractériser par une mixité sociale et fonctionnelle installée sur un patrimoine ancien dont la conservation est aussi un enjeu d'attractivité et de qualité de vie.

La ville de Bordeaux, ville centre d'une agglomération de 800'000 habitants, dont 80'000 travaillent et quittent chaque jour le périmètre, doit pourtant construire son projet urbain de développement durable et prévoir les infrastructures et les grands travaux préalables aux aménagements nécessaires. Pour ce faire, elle dispose de plusieurs éléments de diagnostic (bilan carbone, thermographie aérienne, diagnostics énergétiques, etc.) et d'un projet urbain durable structurant. L'aménagement des 5 grands terrains mutables va déterminer durablement la demande d'énergie de ces nouveaux quartiers et devra répondre à 3 priorités :

- Conserver une identité, un sens collectif et un dynamisme à long terme ;
- Offrir une qualité de vie en tout lieu et des différentiels moins marqués entre les cadres de vie ;
- Définir à l'échelon local les formes à donner à la recherche d'un développement équitable sur un plan écologique et social, vis-à-vis de leur territoire et de l'ensemble de la planète reformulant par là même un sens collectif.

Nous examinerons à travers quelques exemples concrets comment, en matière de transport, de réseaux de chaleur ou encore de changement progressif de vecteur énergétique, la ville peut réussir cette nécessaire mutation ou au contraire contraindre durablement les générations futures.